

SNJ Flash

numéro 4 – 11 juin 2002

CDD : LE MEME COMBAT PARTOUT !

Alors que la DRH s'apprête à intégrer quelques CDD (notamment 5 ou 6 en présentation à France Info, en créant autant de postes), elle demande à toutes les stations du réseau de rendre 13% de leur budget CDD : ce que je donne d'une main, je le reprends de l'autre ... Une mesure qui concerne l'année 2002 en cours. Du jamais vu. Au moment de faire les tableaux de service de cet été, voilà qui provoque de saines réactions : motion dans les CE, prévisions de grève dans certaines rédactions ... La prochaine réunion, le 12 juin prochain, va devoir s'atteler à l'amélioration des conditions de vie et de travail des CDD. Elle doit aussi évoquer les situations illégales qui perdurent. "La loi pour tous à Paris comme en province" écrivions-nous déjà en avril dernier. En province comme à Paris, dans toutes les rédactions comme à Info, des "postes structurels" (en présentation notamment ...) sont tenus par des CDD qui eux aussi doivent être intégrés. Pas de différence de traitement entre Paris et région !

France Bleu Tête de Pont : conflit inévitable

C'est ce qui attend la Direction si elle s'entête à vouloir faire perdre plus de 60 jours de congés par an à la plupart des journalistes. Embauchés au départ sur un rythme 5/5, ils passeraient en 5/2 avec un chevauchement des plannings de nombreux présentateurs ou coordinateurs, qui, pour certains d'entre eux, se retrouveraient présents, mais sans affectation précise ... Un changement absurde et surtout imposé sans concertation, alors que la proposition d'un vrai 4/3 a été avancée à la rédaction, notamment pour fidéliser l'antenne.

DP : des questions gênantes

A quoi ça sert, les questions DP, si pour certaines d'entre elles, la DRH refuse de répondre ? Cas individuels, questions concernant la disparition du Journal de l'Economie sur France Info, sur la réorganisation de certains services des rédactions nationales, sur la numérisation d'Inter ou sur un passage de la présentation à un rythme 4/3, toujours à Inter ... Les directions restent muettes ou renvoient à d'autres réunions, du Comité d'Etablissement, notamment. On sait pourtant, par exemple, que le système Open Média serait opérationnel à Inter à la fin de l'année mais toujours pas de système de montage numérique. Quand les questions gênent, on n'y répond pas. Facile !

Tensions dans le Loft

Après les soucis matériels, de nouvelles tensions à Metz où le directeur déclare à la rédaction envisager des "licenciements, d'autant qu'ici, il y a des jeunes et que ça ne coûterait pas cher à Radio France" (sic). Des propos mal acceptés par des salariés qui ont du mal à comprendre la politique de gestion des ressources humaines au nord de la Lorraine. Si le passage au numérique, dans des locaux enfin dignes d'une mini-locale, est programmé pour la fin du mois (après plus de 70 semaines dans le Loft), les auditeurs sont en revanche privés de soirée électorale des 1^{er} et 2^{ème} tour des législatives par "manque de budget" Un climat pas vraiment serein à la veille du déménagement.

Election au C.A.

Le SNJ a obtenu plus de 20 % des voix dans le collège Cadres (journalistes et autres cadres), soit autant que la CFTC et FO réunis. Il enregistre même 19 voix dans le collège des autres catégories professionnelles La CFDT (en baisse) et la CGT (en progression) remportent à nouveau les 2 sièges qu'elles détenaient au Conseil d'Administration de Radio France. Contrairement aux élections DP et CE, cette élection n'a pas mobilisé les foules (35 % de participation contre plus de 60 % dans le collège Journalistes de Paris, en février dernier ...)

Election en PACAC

Le SNJ remporte les élections de **délégués du personnel** à la rédaction d'Aix, de Bastia (titulaires et suppléants), de suppléant à Avignon où il était allié à la CFDT. Il gagne en tout un siège. Au **C.E. PACAC**, il obtient un siège. Le SNJ remercie bien sûr les électeurs mais déplore, là aussi, que les votants ne soient pas plus nombreux pour faire vivre la démocratie au sein de l'entreprise.

La cause du peuple ...

Drôle de manière d'assurer la neutralité des antennes du service public avant les législatives ... Dans une interview accordée à "L'hebdo des socialistes" avant le premier tour, la directrice de France Culture écrit qu'il faut "se battre pour gagner les législatives" ! Parlant au nom du "peuple de gauche", Laure Adler s'inquiéterait-elle pour son poste ! Des fois qu'on découvrirait qu'elle n'est pas vraiment du genre à faire peuple.

DROITS D'AUTEUR : UNE NEGO INSATISFAISANTE

La négociation sur les droits d'auteur s'est ouverte le 15 mai dernier. Elle se poursuivait ce 12 juin. La Direction reconnaît donc, enfin, l'existence de ces droits et envisage leur rétribution. Pour elle, il y a droits d'auteur lorsqu'un papier ou reportage est réutilisé sur le Net et autres nouveaux supports. En revanche, elle refuse toute forme quelconque de rétribution pour tout travail réutilisé d'une chaîne à l'autre (un journaliste de R.F. sait que son papier peut passer sur l'une des 7 radios. Avec cet argument, les diffusions pourraient se multiplier indéfiniment si des chaînes se créent, sans que l'auteur puisse intervenir, ce qui est proprement aberrant !). La direction refuse également de rétribuer les diffusions en direct sur les autres supports (internet, câble...). C'est pourtant la définition stricte du droit d'auteur telle que le Code de la propriété intellectuelle l'établit ou tel que l'ont déjà jugé les tribunaux. C'est une divergence de fond avec le SNJ, notamment en ce qui concerne le direct sur les nouveaux supports, des supports qui n'existaient pas au moment de la signature des contrats de travail des journalistes. Une divergence d'autant plus grande que dans le même temps, la direction refuse toute discussion sur une rétribution des multi-collaborations, autre volet de la question à R.F. En outre, un recensement de l'ensemble des diffusions doit être présenté (chaînes étrangères de langue française, radios associatives, etc. ... qui diffusent nos reportages). Reste aussi à déterminer le mode de rétribution, son niveau et sa périodicité. On n'est pas au bout de la négo ... En annonçant que le multimédia "coûte 15 millions de francs pour rapporter 500 000 francs par an" (sic), R.F. ne laisse guère de possibilité à un accord satisfaisant. Pourquoi ne pas rendre de l'argent, pendant qu'on y est ...

Prochain rendez-vous avec **SNJ Flash** ...
Quand vous serez merveilleusement halés !